



Association
des Ludothèques
Françaises

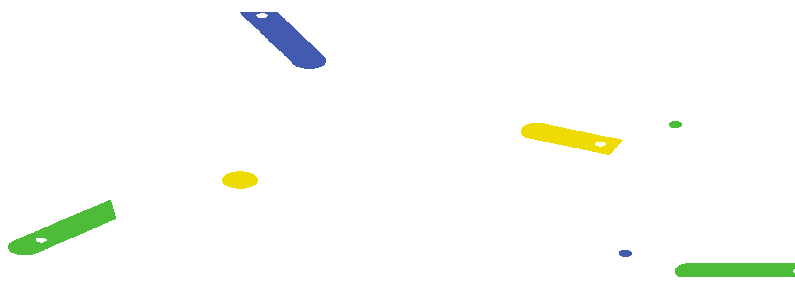
SERVICE DE JEU SUR PLACE

(Intérieur et EXTERIEUR)

1

*DES PISTES POUR LA MISE EN PLACE DU
JEU SUR PLACE EN PERIODE DE CRISE
SANITAIRE.*

05/06/2020



1 - INTENTIONS QUI PEUVENT MOTIVER LA MISE EN PLACE DU JEU SUR PLACE EN INTERIEUR OU EN EXTERIEUR

- Assurer la continuité du service public et du service aux publics.
- Maintenir la visibilité des services culturels dont la ludothèque sur le territoire.
- Se rapprocher des citoyen-nes.
- Renouer le lien avec les adhérent-es, permettre les “retrouvailles” avec les adhérent-es et entre adhérent-es.
- Répondre aux besoins des familles de retrouver leur “3è lieu”.
- Permettre aux familles de ressortir de la maison et renouveler les jeux.
- Permettre de retrouver l’expertise des ludothécaires : conseils, jeu libre...
- Maintenir la visibilité de la fonction ressource de la ludothèque sur son territoire.
- Répondre aux demandes de la hiérarchie.
- Répondre aux contraintes économiques.

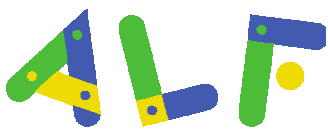
2 - PISTES D'ORGANISATION

2.1. Equipe (salarié-es, bénévoles, volontaires en service civique, stagiaires...)

- Les équipes, ainsi que la coordination des équipes, doivent s’adapter à nouvelles pratiques : horaires, services, protocole...
- Il est important de se concerter avec les services d’entretien
- Le protocole sanitaire doit bénéficier de moyens associés
- Organisation de l’accueil, du protocole sur les points suivants : créneau, publics, zones, aménagement des espaces et marquage, communication (affichage du protocole interne et com’ externe), types de jeux, traitement des jeux. La validation par le gestionnaire peut se révéler nécessaire

+ Extérieur : contacter les partenaires et organiser les déplacements-transports du matériel.

- Organiser les espaces de quarantaine et de stockage.
- Lister les tâches et les répartir précisément au sein de l’équipe.
- Préparer l’accueil téléphonique de présentation du protocole et de réponses aux questions.
- Dans l’idéal, les membres de l’équipe ne changent d’espaces pendant l’accueil entre par exemple l’espace de jeux et de quarantaine (accès en dehors des heures d’ouverture). Si cela est rendu nécessaire pour rester disponible aux publics, il est possible de porter masque et blouse et de se laver les mains surtout en cas de cumul des services de prêt et de jeu sur place.



2.2. Fonds de jeux

- Multimédia : proposition de jouer sur un seul support, pas de support multi-joueurs. Emplacement individuel à 1 m de distance.



Espace ludique Marcel Aimé

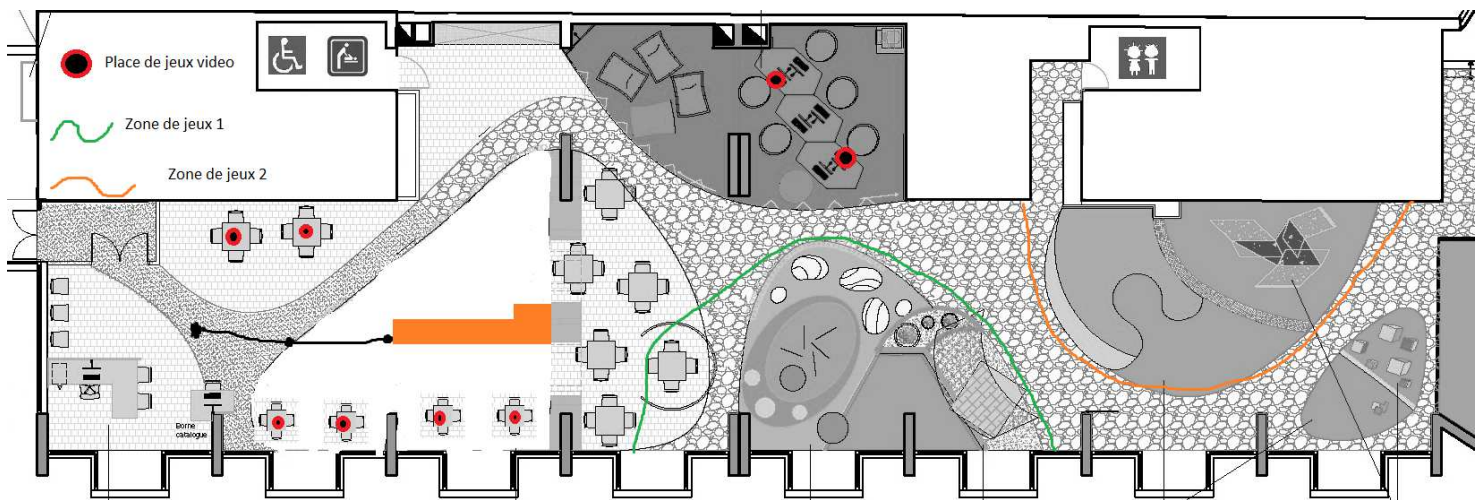
- Jeu de règles :
 - Un « pack famille » adapté à tous les âges peut être dédié à chaque famille sur le temps passé à la ludothèque.
 - Certains jeux animés peuvent permettre une interaction entre les familles avec un éventuel investissement matériel pour doubler les éléments de jeux comme les dés par exemple...
- Jeux d'Exercice, Symbolique, d'Assemblage : choix par matière lavable en machine (tissu à 60°) ou qui peut être désinfectée (plastique dur, mousse de motricité...). Très peu de jeux en bois sont sortis et ils vont en quatorzaine immédiatement après utilisation.

+ Extérieur : jeux de motricité en métal

2.3. Aménagement des espaces

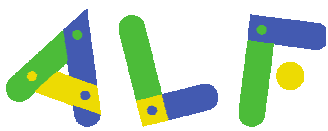
- Espaces de jeux :
 - Des tables séparées d'1 m. Une table/ famille ou groupe constitué (plutôt 4 personnes max)
 - Des zones par types de jeux (règles, exercice, symbolique, assemblage...)
 - OU des zones par groupes : 2 zones pour accueillir 2 groupes (nb à définir en fonction surface) avec un peu de jeux de chaque type dans chaque zone :

4



Espace Ludique Marcel Aimé.

- Des espaces d'accueil et circulation avec un aménagement : plexiglas, file d'attente, scotch au sol, une seule entrée...
- + **Extérieur** : barrières, rubalise, banderole, fanion.
- + **Extérieur** : nappes par groupe de joueurs (fournies ou à apporter) à poser sur les tables
 - Stockage : étagères couvertes de draps ou dans bureaux administratifs.
 - Déplacement du matériel : brouette, véhicules municipaux, diable avec caisses en plastique, sacs en tissu...
 - Installation de gel hydroalcoolique
- + **Extérieur** : savon liquide et papier jetable (hélas ! ou que chacun-e amène sa serviette) lorsqu'il y a une fontaine extérieure par exemple ou installer des jerricans.
 - Toilettes ouvertes (cale-porte à la 1^{ère} porte possible) avec lavage des mains, voire nettoyage des toilettes systématiques après le passage en portant masque et blouse et en se lavant les mains.



2.4. Publics

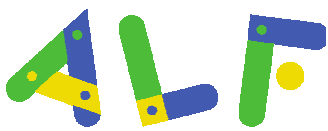
- Particuliers : les adhérents.
- Zone par groupe : Ils s'inscrivent en famille ou par groupe constitué d'individuels de 4 à 10 personnes. Créneau dédié, sur rdv.
 - Les enfants de moins de trois ans peuvent jouer ensemble si l'adulte référent est d'accord (selon les recommandations crèches et LAEP).
- + **+ Extérieur** : Sur inscription avec durée délimitée, *accessible uniquement aux adhérent-es ou à tout public mais par rotation horaire et plutôt pour 10 personnes en simultané maximum (même si cette consigne gouvernementale ne s'impose que dans les zones de vigilance orange-information d'avant le 22 juin, se renseigner pour la suite)*
 - Groupes : ils peuvent être accueillis à la ludothèque dans les mêmes conditions ou la ludothèque peut intervenir dans leurs locaux : accueil de loisirs périscolaire et extra-scolaire, établissements scolaires...

2.5. Rôle et posture du-de la ludothécaire différents

- Jeu de Règles : animation de certains jeux (si besoin avec des écouteurs-casques par exemple, qu'il est possible de brancher sur haut parleur, ou des micros...) plutôt sur inscription.
- Autres types de jeux animés (sans contact) en fonction de la météo : rallye, jeu de piste, bataille navale...
- Autres rôles :
 - Accueil : explication au téléphone pour rassurer avant la venue, envoi du protocole, explication en direct, régulation des entrées et de la circulation (faire entrer les familles les une après les autres)...
 - Réguler les excès : trop de laxisme ou trop d'hygiénisme.
 - Observation qui porte, *au moins dans les premiers temps*, un peu plus sur le respect du protocole que sur le jeu.

2.6. Communication

- Visuels sur les canaux numériques (réseaux sociaux, site...), médias locaux, affichages publics.
- Supports ludiques de présentation.
- Rendre visible le fonds avec un catalogue en ligne.
- Relayer l'information de la réouverture aux partenaires.



2.7. Règlement intérieur

- Etablir un éventuel avenant au Règlement intérieur à durée déterminée qui reprecise, formalise les nouvelles modalités d'accueil et de protocole sanitaire.
- Faire valider par la hiérarchie les conditions de mise en œuvre de cet avenant.

2.8. Protection des équipes et des publics

- Port du masque pour les équipes de la ludothèque (voire masque et blouse dans certaines circonstances) et fortement conseillé pour les adultes (voire à partir de 11 ans)
- Lavage des mains fréquent au savon ou au gel hydroalcoolique pour tous.
- Plexiglas pour l'accueil...

Cette fiche action a été réalisée avec le concours de ludothécaires que nous remercions et que vous pouvez contacter directement si besoin :

Camille SCHUBMEHL, Espace Ludique Marcel Aymé, Issy-les-Moulineaux, Camille.SCHUBMEHL@ville-issy.fr, 01 41 23 81 59.

NIVEAU DE REPRISE D'ACTIVITE : Structure jeu sur place ouverte. Pas d'extérieur. Accueil par créneau : Multimédia ou Famille

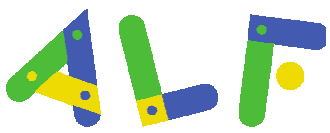
Christelle DEVOULON, Ludothèque du Parc Naturel de la Brenne maisonenfance-parcbrenne-animation@orange.fr, 02 54 28 78 09.

NIVEAU DE REPRISE D'ACTIVITE : Actuellement seulement prêt. Pas de jeu sur place. Animations en extérieur et en intérieur prévues fin juin/juillet

Aurélie PAQUET, Ludothèque de l'association Millebulles, Centre Social à Gençay (86) (ludothèque qui partage ses locaux avec un LAEP)

laboitemaildelaludo@gmail.com, 05 49 53 47 12.

NIVEAU DE REPRISE D'ACTIVITE : Actuellement fermée, réouverture prévue le 17 juin : jeu sur place, prêt avec ou sans rdv. Animation en extérieur ou intérieur sur inscription en juillet et août.

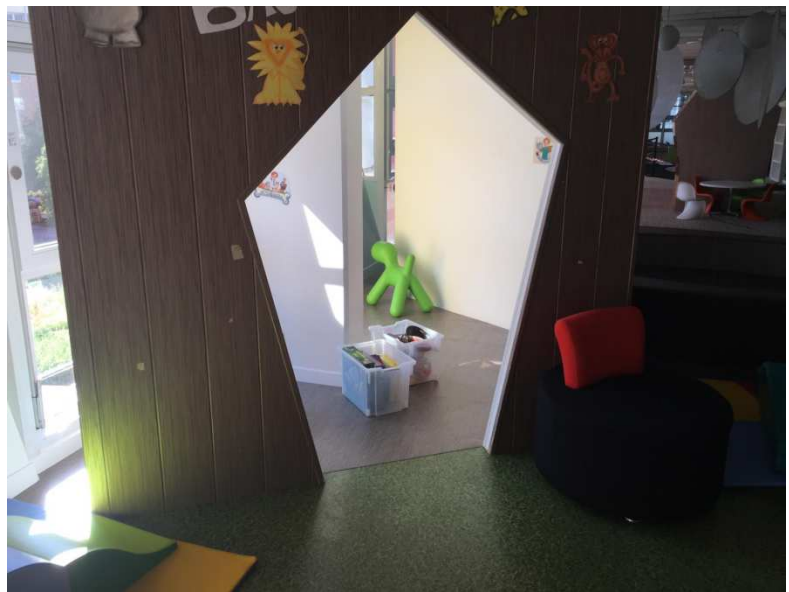


Association
des Ludothèques
Françaises

ANNEXES



7



Espaces de l'Espace Ludique Marcel Aymé

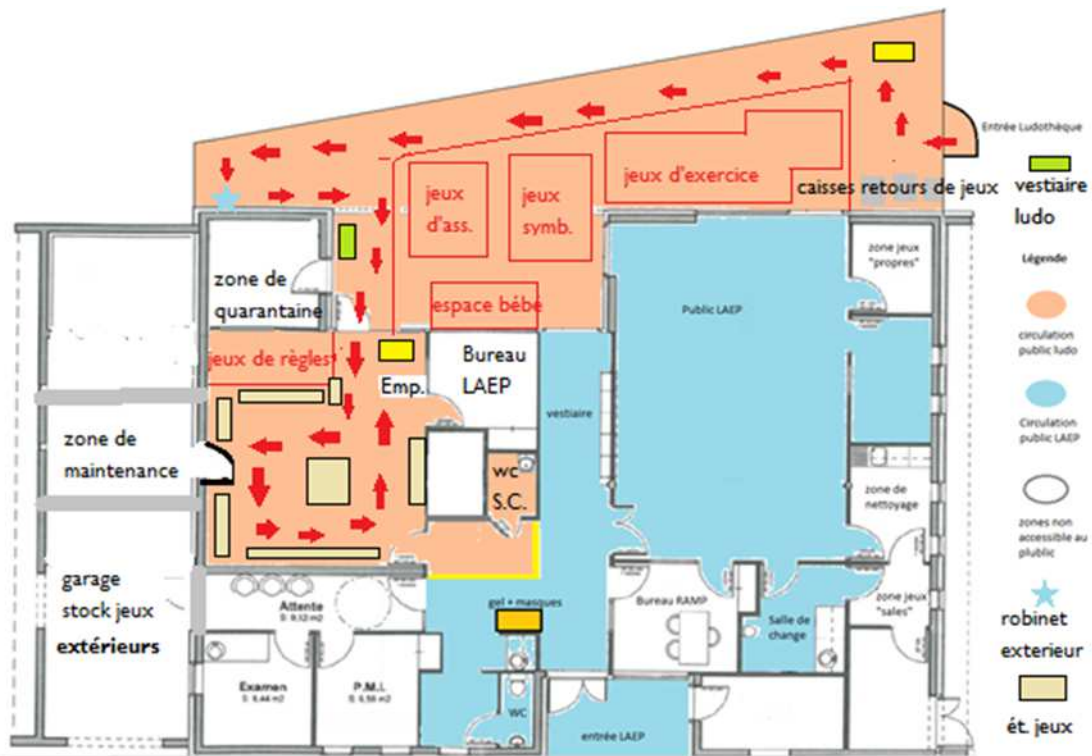
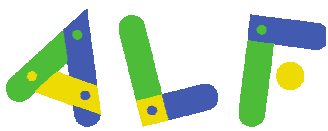


Schéma nouvelle organisation de la maison de la petite enfance (ludothèque et LAEP)